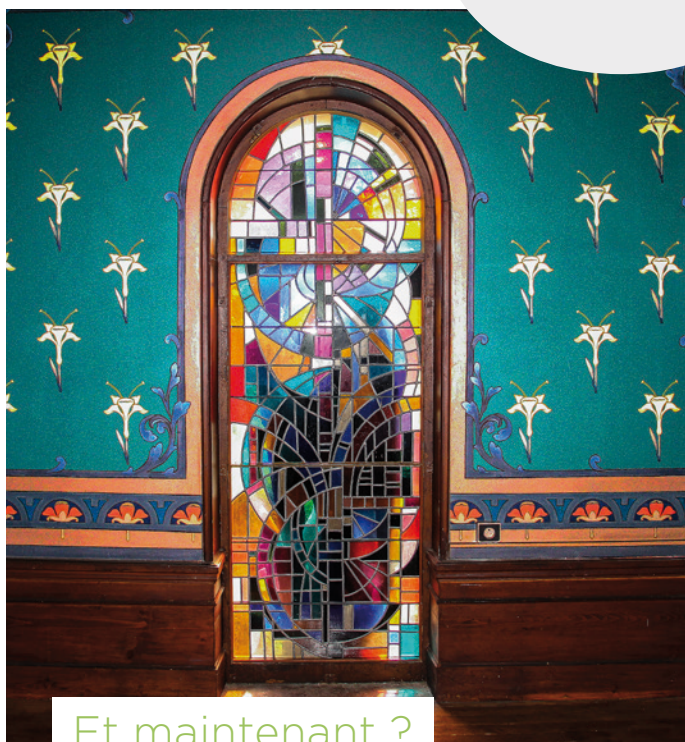


# SAINT-PRIEST EN JAREZ & VOUS



Et maintenant ?

**Devenir de la Villa Saint-Michel,**  
vous avez la parole !



*Saint Priest  
en Jarez*





**SEPTEMBRE**

**DU 9 AU 30 SEPTEMBRE**

Exposition de peintures de Paul Akakpo  
Vernissage jeudi 10 septembre à 18h  
AU NEC

**VENDREDI 11 SEPTEMBRE À 20H**

Comédie « Moi papa ? »  
(report saison 2019-2020)  
AU NEC

**LUNDI 14 SEPTEMBRE À 19H**

Conseil municipal  
EN MAIRIE

**VENDREDI 18 SEPTEMBRE À 20H**

Comédie « Sans concession ». Lauréat du  
Festival de Théâtre Amateur 2019  
AU NEC

**MARDI 22 SEPTEMBRE À 20H**

Théâtre « Les passagers de l'aube »  
(report saison 2019-2020)  
AU NEC

**JEUDI 24 SEPTEMBRE À 20H**

Trio de guitares classiques  
À LA MÉDIATHÈQUE

**VENDREDI 25 SEPTEMBRE À 20H**

Comédie « La touche étoile ». Lauréat du  
Festival de Théâtre Amateur 2019  
AU NEC

**MARDI 29 SEPTEMBRE À 20H**

Théâtre « De Pékin à Lampedusa »  
(report saison 2019-2020)  
AU NEC

**OCTOBRE**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 21 OCTOBRE**

Exposition de peintures de  
Chinisman-JSMF  
Vernissage jeudi 1<sup>er</sup> octobre à 18h  
AU NEC

**VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 OCTOBRE**

9<sup>ème</sup> Festival de Théâtre Amateur  
AU NEC

**MARDI 6 OCTOBRE À 20H**

Danse « Double » (report saison 2019-2020)  
AU NEC

**VENDREDI 9 OCTOBRE À 20H**

Musique Jimmy Marnat  
« Tribute to the legend of blues »  
AU NEC

**LUNDI 12 OCTOBRE À 19H**

Conseil municipal  
EN MAIRIE

**VENDREDI 16 OCTOBRE À 20H**

Danse « Le choix de Carmen »  
AU NEC

**NOVEMBRE**

**DU 2 AU 25 NOVEMBRE**

Exposition de peintures de Christiane Féret.  
Vernissage jeudi 5 novembre à 18h  
AU NEC

**VENDREDI 6 NOVEMBRE À 20H**

Théâtre « Mauvaises filles »  
AU NEC

**MERCREDI 11 NOVEMBRE À 11H**

Commémoration de l'armistice du  
11 novembre 1918  
PARVIS DE LA MAIRIE

**VENDREDI 13 NOVEMBRE À 20H**

Comédie « Un dîner d'adieu »  
AU NEC

**VENDREDI 13 NOVEMBRE À 20H**

Audition spéciale « vendredi 13 » par l'EMA  
À L'ESPACE MUSICAL DE LA BARGETTE

**SAMEDI 14 NOVEMBRE À 14H**

Concours de coinche de la FNACA  
À L'ESPACE LOISIRS

**LUNDI 16 NOVEMBRE À 19H**

Conseil municipal  
EN MAIRIE

**MARDI 17 NOVEMBRE APRÈS-MIDI**

Pour les seniors : spectacle de Jérôme  
Villeneuve  
AU NEC

**MARDI 17 NOVEMBRE À 20H**

Audition « Les prénoms » par l'EMA  
À L'ESPACE MUSICAL DE LA BARGETTE

**VENDREDI 20 NOVEMBRE À 20H**

Théâtre « On ne voyait que le bonheur »  
AU NEC

**DU 26 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE**

Exposition de photographies d'Ariane  
Descaves  
AU NEC

**VENDREDI 27 NOVEMBRE À 20H**

Humour « Les 1001 vies des urgences »  
AU NEC

**VENDREDI 27 NOVEMBRE À 20H**

Audition « Les couleurs » par l'EMA  
À L'ESPACE MUSICAL DE LA BARGETTE

**DÉCEMBRE**

**MARDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE À 20H**

Théâtre « Cherche jeune fille pour  
baby-sitting »  
AU NEC

**MERCREDI 9 DÉCEMBRE**

Après-midi intergénérationnel  
À L'ESPACE LOISIRS

**VENDREDI 11 DÉCEMBRE À 20H**

Mentaliste-illusionniste Rémi Larrousse  
« Songes d'un illusionniste »  
AU NEC

**DIMANCHE 13 DÉCEMBRE À 15H**

Concert au bénéfice du Secours populaire  
par l'EMA  
AU NEC

**LUNDI 14 DÉCEMBRE À 19H**

Conseil municipal  
EN MAIRIE

**JEUDI 31 DÉCEMBRE À 19H**

Réveillon solidaire  
À L'ESPACE LOISIRS

**JANVIER**

**DU 4 AU 15 JANVIER**

Exposition de l'association mounarde  
Esquisse en couleur  
AU NEC

**LUNDI 11 JANVIER À 19H**

Cérémonie des vœux  
AU NEC

Toutes ces dates sont susceptibles de  
modification suivant l'évolution des  
conditions sanitaires.

sommaire



p. **8**

ÇA BOUGE

p. **15**

ÉVADONS-NOUS

p. **19**

FINANCES

p. **21**

GÉNÉRATION Z&+

p. **27**

NATURELLEMENT



## édito

CHRISTIAN SERVANT

Chères Mounardes et chers Mounards,

**C**e premier magazine municipal de la mandature me permet de remercier celles et ceux qui se sont déplacés, le dimanche 15 mars, pour venir élire la liste « Partageons notre avenir », que je conduisais. Je les en remercie très sincèrement car ils étaient particulièrement motivés, malgré la présence d'une seule liste et de la propagation de la pandémie de COVID-19.

La faible participation qui en a découlé n'a pas altéré notre détermination à assumer la gestion de notre commune et concrètement, installer notre programme.

**L**a période de confinement, inédite, bouleversante et préoccupante, a reporté la mise en place du nouveau conseil municipal, mais, pendant ces 2 mois, anciens et nouveaux élus, bénévoles, ont œuvré au service de nos seniors en maintenant un contact personnalisé.

Nous avons également assuré la continuité scolaire des enfants de soignants, puis les différentes reprises de nos écoles, avec un personnel dévoué et mobilisé.

*Un grand merci à nos agents municipaux qui nous ont permis de faire face à nos responsabilités dans les meilleures conditions envisageables.*

**L**e 25 mai, le premier conseil municipal a été installé par Jean-Michel Pauze, dans une ambiance très particulière. Un second conseil, le 22 juin, a mis en place les premiers éléments du fonctionnement municipal, délégations, commissions obligatoires, représentations extérieures et voté des décisions importantes qui seront développées

dans ce magazine : augmentation de la taxe foncière, mesures d'aide aux entreprises, armement de nos policiers municipaux.

Le conseil municipal de ce mois de septembre a validé la désignation des membres de la commission communale d'accessibilité et ceux de la commission communale des impôts directs.

Dès juillet, les structures exécutives de Saint-Étienne Métropole ont été installées, M. Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne, ayant été réélu à sa présidence.

Nous allons, dans les pages qui suivent, vous présenter la nouvelle équipe municipale et, en particulier, les nouveaux venus qui nous ont fait confiance en rejoignant notre liste.

Nous évoquerons également certaines décisions importantes et nous vous solliciterons pour participer aux commissions facultatives thématiques dans lesquelles vous pourrez vous exprimer pleinement. Il nous semble essentiel que vous puissiez vous impliquer dans la gestion de notre commune et la préservation de notre cadre de vie auquel nous sommes tous si attachés.

**C**ette nouvelle mandature ne sera constructive que si vous nous rejoignez, pour travailler ensemble et partager notre avenir.

Je vous souhaite en cette période particulière, une très bonne rentrée à toutes et à tous.

Votre maire,  
**Christian Servant**

---

### SAINT-PIEST EN JAREZ & VOUS

#### Bulletin municipal d'information

Dépôt légal à parution • Direction de la publication : Frédéric Billon • Rédaction : Service communication • Crédits photos : Mairie et associations

Conception, réalisation et impression : [agencereciproque.fr](http://agencereciproque.fr) • Tirage : 3 600 exemplaires

MAIRIE : 8, rue Claudius Cottier - 42270 Saint-Priest en Jarez • Tél. : 04 77 91 13 30 / Fax : 04 77 91 13 39 • [accueil@mospj.fr](mailto:accueil@mospj.fr) - [www.saint-priest-en-jarez.fr](http://www.saint-priest-en-jarez.fr)

Ouvert du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

---



# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



**Christian  
SERVANT**

**Maire de  
Saint-Priest en Jarez**

## LES ADJOINTS



**Michèle BISACCIA**  
**1<sup>ère</sup> adjointe**  
Administration générale  
Finances Petite enfance  
Education



**Rémy MOUNIER**  
**2<sup>ème</sup> adjoint**  
Jeunesse - Sport



**Mireille PAPIN**  
**3<sup>ème</sup> adjointe**  
Vie associative  
Affaires sociales



**Jacques PELLEGRIN**  
**4<sup>ème</sup> adjoint**  
Urbanisme - Patrimoine



**Christine GEUSENS**  
**5<sup>ème</sup> adjointe**  
Art-Culture



**Claude BRUNEAU**  
**6<sup>ème</sup> adjoint**  
Représentations  
extérieures - Relations  
métropolitaines



**Gilbert ZAVROSA**  
Transports  
Accessibilité - ERP  
Commissions de  
sécurité

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**Marc JOTHIE**  
Vie sociale et  
intergénérationnelle



**Jean-François SAHUC**  
Vie économique  
Entreprises  
Commerces - Artisanat



**Antonio DI PAOLO**  
Sécurité et tranquillité  
publiques - Circulation



**Michel COSSEY**  
Bâtiments  
Voirie - Réseaux



**Sylvie BARBE**

Pôle Enfance Jeunesse



**Florence JOLY**

Écoles - Services  
périscolaires



**Andrée CHAIZE**

**LES  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX**

---



**Raymonde  
REPELLINI**



**Paule WOLFF**



**Claude BOUGAULT**



**Hubert  
BLANCHARD**



**Michèle BAUDRY**



**Pascale CONVERT**



**Pierre ACHARD**



**Fabrice ADAM**



**Marie-Jeanne  
SCHERRER**



**Christophe TALIA**



**Myriam SCHERIANI**



**Isabelle GARBAY**



**Lise LAFON**



**Hugo RODRIGUES  
SOUSA**

---



## PARTICIPEZ À LA VIE MUNICIPALE EN REJOIGNANT LES COMMISSIONS CONSULTATIVES THÉMATIQUES

La vie municipale, dans sa dimension publique, est rythmée par les réunions du conseil municipal qui se tiennent 8 à 10 fois par an, en fonction de l'actualité et des contraintes règlementaires.

Ces réunions publiques ne permettent pas aux habitants de s'y exprimer directement.

Au cours de notre campagne électorale nous avons affirmé notre volonté d'associer notre population à la gestion quotidienne de notre commune, dans une démarche participative, permettant aux Mounards qui le souhaitent, d'exprimer leurs attentes, leurs souhaits, leurs difficultés, de rechercher ensemble des solutions et de formuler des propositions qui pourront être ensuite proposées aux prérogatives du conseil municipal.

En conséquence, celui du 22 juin a entériné la création de commissions municipales thématiques qui se composeront d'élus et d'habitants souhaitant s'investir, comprendre et formuler des propositions afin de renforcer et de garantir la qualité de notre cadre de vie.

**Nous invitons les Mounardes et Mounards disponibles et intéressés à se déclarer en mairie, auprès de Géraldine Deville par courrier, message : [gdeville@mspj.fr](mailto:gdeville@mspj.fr), téléphone : 04 77 91 13 34, pour participer aux commissions suivantes, sachant qu'un habitant peut, s'il le désire, siéger dans une ou plusieurs commissions.**

Ces commissions, lieu d'évocation, d'échange et de débat sur les sujets qui régissent notre environnement quotidien, notre qualité de vie à Saint-Priest, se réunissent une à deux fois par an, en soirée et selon l'actualité, sur convocation de la municipalité.

### Les commissions proposées sont les suivantes :

#### • ÉDUCATION

Animée par Michèle Bisaccia, adjointe, et Florence Joly, conseillère déléguée, cette commission évoque les enjeux éducatifs et organisationnels, les relations avec les structures scolaires et l'accompagnement des parents et élèves de nos écoles.

#### • FINANCES

Sous l'égide de Michèle Bisaccia, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge des finances, cette structure débattera des enjeux financiers et budgétaires communaux, préparera le débat d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal avant validation des budgets annuels.

#### • URBANISME

Jacques Pellegrin, adjoint à l'urbanisme, Michel Cossey et Gilbert Zavrosa, conseillers délégués, animeront cette commission centrée sur l'ensemble des questions d'urbanisme, de constructions et de voirie.

#### • CULTURE

Christine Geusens, adjointe à la culture, aura en charge d'évoquer les enjeux culturels de la commune et les actions et programmes développés par le NEC, la Médiathèque et l'École Municipale des Arts.

#### • CIRCULATION

Sous la responsabilité d'Antoine Di Paolo, conseiller délégué, et le responsable de la police municipale, cette

### DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

**Lundis 14 septembre, 12 octobre et 16 novembre à 19h en mairie.**

Toutes les délibérations sont consultables en mairie ou sur le site internet [www.saint-priest-en-jarez.fr](http://www.saint-priest-en-jarez.fr)

### DATES DES PROCHAINS CONSEILS MÉTROPOLITAINS :

**Lundi 5 octobre, jeudi 5 novembre et jeudi 3 décembre (horaire non défini)**



commission aura en charge l'ensemble des problématiques de circulation et de stationnement sur notre territoire communal.

#### • VIE ASSOCIATIVE et ANIMATION

Mireille Papin, adjointe à la vie associative et affaires sociales, animera avec Marc Jothie, conseiller délégué, ces réunions consacrées à la vie associative et aux propositions d'animation.

#### • VIE ÉCONOMIQUE

Jean-François Sahuc, conseiller délégué auprès du maire, présentera les enjeux de notre vie économique, les problèmes et perspectives de développement de nos entreprises, en relation avec le CECAM (Club des Entreprises du Commerce et de l'Artisanat Mounard).

#### • ACCESSIBILITÉ et TRANSPORTS

Gilbert Zavrosa, conseiller délégué, portera les questions liées à l'accessibilité en général et dans les locaux municipaux plus particulièrement, en lien avec l'urbanisme. Il proposera de réfléchir aux problématiques de transport, tant au plan communal qu'interurbain.

Les travaux et propositions portés par ces commissions ne seront pas exclusifs des thématiques évoquées et devront s'intégrer dans une réflexion globale de démarche environnementale réfléchie, pragmatique et quotidienne.



## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE INSTALLATION DU CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Dans la suite logique des élections municipales et des conseillers communautaires, le conseil de Saint-Étienne Métropole a été installé le mardi 7 juillet, au palais des congrès de Saint-Étienne.



Sous la présidence du doyen d'âge Gérard Tardy, maire de Lorette, le premier vote portait sur l'élection du président de la Métropole.

2 candidats se proposaient aux conseillers communautaires : Gérard Tardy, qui annonçait sa candidature pour offrir un choix de vote, et Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et président sortant de Saint-Étienne Métropole.

Sur les 122 élus présents ou représentés, Gaël Perdriau a obtenu 87 voix (71,3% des suffrages), Gérard Tardy a recueilli 4 voix et 31 votes blancs ou nuls ont été constatés. **Gaël Perdriau a donc été reconduit dans ses fonctions de président de la Métropole.**

Ont suivi les élections des 19 vice-présidents. Les candidats proposés par Gaël Perdriau ont tous été élus, dont 4 femmes.

La réunion s'est achevée sur l'élection des autres membres du bureau, à savoir les maires et représentants des communes membres de la Métropole.

Une seconde réunion s'est tenue le vendredi 17 juillet afin de désigner les membres des commissions métropolitaines et les représentants dans les structures partenaires extérieures.

À cette occasion, 18 délégations ont été validées. Saint-Priest en Jarez, ainsi que les communes voisines, n'ont pas été proposées à ces délégations.



## LA NUIT DES ÉTOILES

**Nouveau succès pour cette 2<sup>e</sup> édition mounarde de la Nuit des Étoiles, s'inscrivant dans l'initiative de l'Association Française d'Astronomie pour qui il s'agissait de la 30<sup>e</sup> édition.**

**A**STROMIA-42 s'était une nouvelle fois mobilisée afin que cette manifestation, le 7 août dernier au Crêt, se déroule pour la plus grande satisfaction des participants dans le respect des règles de sécurité. Si en 2019 sa première avait été un grand succès avec 200 participants, 2020 n'a pas failli à la règle puisque ce sont 270 personnes (300 demandes), petits et grands, qui ont participé à cette soirée riche en observations et en présentations.

Trois ateliers animés par les bénévoles ont permis aux participants d'en apprendre un peu plus sur la planète Mars et la vie extraterrestre, sur la Voie Lactée et les comètes, et sur les Perséides, étoiles filantes du mois d'août.

Mais le spectacle se déroulait sur la plateforme où instruments d'observation étaient installés permettant de découvrir Saturne et ses anneaux ainsi que Jupiter et les plus gros de ses satellites.

Le sourire et les éclats dans les yeux des participants ont complété les paroles de satisfaction voire d'émerveillement. Elles encouragent tous les bénévoles de l'association à poursuivre leur activité à destination des grands comme des petits. En attendant une édition 2021 qui sera riche en surprises et nouveautés, ASTROMIA-42 vous propose dès la rentrée tout un programme de conférences gratuites et ouvertes à tous, les Jeudis de l'Astronomie, au Clos Bayard de 20h à 22h.

**La première aura lieu le 10 septembre pour apprendre à « bien ranger son système solaire » et la seconde le jeudi 24 septembre emmènera les participants en voyage au cœur d'un trou noir.**



Rejoignez-nous tout simplement et seulement avec votre passion en adhérant à notre association [leonardbisaccia@gmail.com](mailto:leonardbisaccia@gmail.com) - **06 31 99 89 98**

## CLUB DES CHIFFRES ET DES LETTRES

**Le jeu consiste à jouer au « compte est bon » et au « mot le plus long ».**

Les entraînements se déroulent au 1<sup>er</sup> étage du Clos Bayard, accessible en ascenseur.

- Le lundi de 14h30 à 17h (hors vacances scolaires) : convient particulièrement aux retraités, ambiance récréative et culturelle.
- Le vendredi de 18h15 à 20h : esprit plus compétitif mais néanmoins convivial.

Chaque séance comprend un duplicata de 30 tirages faits par ordinateur, aléatoires, alternant chiffres et lettres. Après un délai de réflexion, chacun note son résultat soumis ensuite à correction. Les séances se terminent par divers jeux toujours en lien avec les chiffres et les lettres.

**À préciser ultérieurement :** concours interne en décembre et tournoi annuel (60 à 80 sympathisants de toutes régions) en mai 2021.



## LES MARCHES DU CERCLE DE SAINT-PIEST

**Au début du printemps et avant le confinement, la section marche du Cercle de Saint-Priest avait repris du service. En janvier, les membres sont allés découvrir le « Saut du Chien » à Aurec et en février, admirer le Mont Blanc sur les hauteurs de Çaloire.**

**S**i vous êtes intéressés par la marche, rejoignez-les le jeudi après-midi toutes les deux semaines sur la grande marche (environ 12 kms) ou sur la petite (environ 5 kms).



Renseignements : **04 77 74 69 59**







## CORRIDA MOUNARDE RENDEZ-VOUS EN 2021

**Compte tenu des contraintes sanitaires imposées, la course, initialement prévue le 12 septembre est reportée en septembre 2021.**

**E**n cette période, difficile de mobiliser et solliciter bénévoles et partenaires, sans qui l'organisation devient impossible. Nous ne souhaitons prendre aucun risque et les laissons se remettre le plus rapidement possible de cette crise en leur souhaitant une reprise économique rapide.

Nous devons cette année fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire de la corrida, aussi, nous allons profiter de ce contretemps pour concocter une édition sportive, familiale et conviviale extraordinaire en 2021 !

Merci encore aux bénévoles, coureurs, sponsors, partenaires, et public nombreux, pour votre soutien et votre participation les années précédentes.

Prenez bien soin de vous et rendez-vous en septembre 2021 pour une édition exceptionnelle !



### ADIEU PASCALE

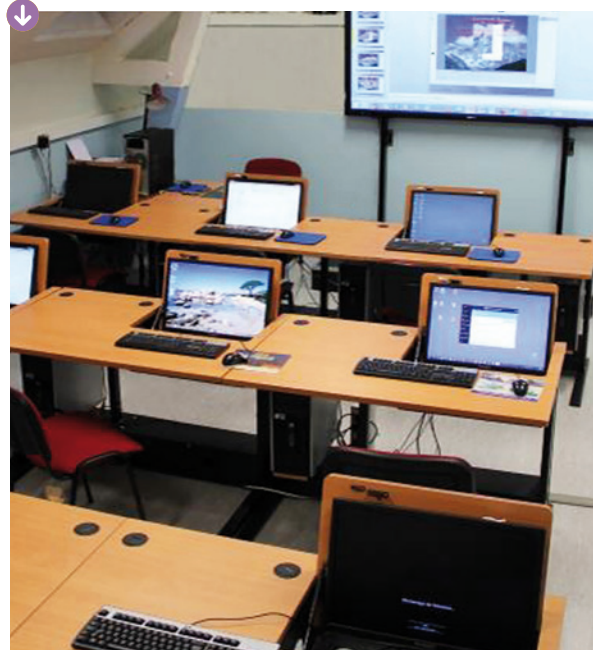
**Les bénévoles de Saint-Priest animation, ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de Pascale Denaux.**

**F**ort active dans l'association, Pascale avait quitté la commune il y a quelques années pour s'installer à Saint-Héand. Mais elle continuait à participer aux animations mounardes : mardi gras, 14 juillet, fête de la citrouille et marché de la création.

Elle est partie le samedi 27 juin, après une courte mais douloureuse maladie. Elle venait d'avoir 63 ans. Elle nous manque déjà.

A sa famille, à ses proches, nous présentons nos condoléances.

## LE CLUB INFORMATIQUE PRÊT POUR UNE NOUVELLE SAISON



**Le Club informatique se propose de vous guider dans l'utilisation de l'outil informatique et ses diverses applications : PC, Mac, téléphones, tablettes, réseaux sociaux, généalogie, photos, traitement de l'image etc.**

**4** 2 animateurs bénévoles sont prêts à vous accompagner autour d'ateliers limités à 9 participants, déroulés sur 5, 10 ou 20 séances de 1h30, d'octobre à mai. Le Club est ouvert aux débutants comme aux personnes aguerries souhaitant approfondir leurs connaissances.

Soucieux d'offrir un outil performant, le Club a renouvelé l'ensemble de ses ordinateurs en 2019. Réputé depuis de nombreuses années, il accueille chaque année des adhérents de Saint-Priest comme des communes environnantes.

Diverses activités peuvent vous intéresser ?

Les animateurs seront heureux de vous renseigner au cours de permanences prévues tout au long du mois de septembre. N'hésitez pas à nous rencontrer et vous renseigner.



Informations :

[www.club-informatique-spj.fr](http://www.club-informatique-spj.fr)

Contact : [clubspj@gmail.com](mailto:clubspj@gmail.com) ou par

tél. au **07 71 70 08 28**



## UNE NOUVELLE ANNÉE DÉMARRE AU TENNIS !

**Fort de ses 200 adhérents et 12 bénévoles, le tennis club de Saint-Priest en Jarez s'apprête à nouveau à taper dans la balle (reprise le 14 septembre). Un bonheur qui sera partagé par petits et grands !**

**P**our les enfants de 4 à 6 ans, le mini tennis leur permet d'éveiller leur corps et d'appréhender les bases du tennis. Au programme : des jeux, des lancers de balle, des parcours de coordination et des échanges au-dessus d'un mini filet. Pour les plus grands, l'école de tennis, encadrée par un moniteur diplômé d'état, accueille quant à elle les jeunes et les adultes souhaitant progresser et passer un moment convivial et sportif.

Outre les nombreuses activités extra-tennistiques (VTT, padel...) le club organise chaque année le Tournoi Open Indoor qui rassemble près de 200 joueurs et joueuses venus de tout le département.



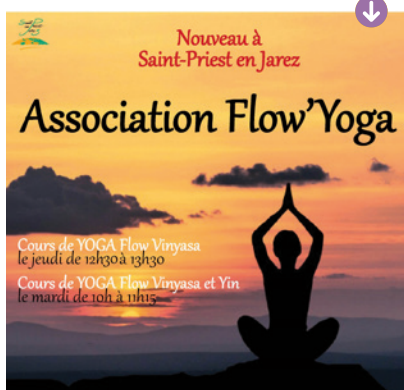
Avec la Covid-19, le tennis se pratique dans de bonnes conditions sanitaires.

**Alors, envie de nous rejoindre ? [tcspj.secretaire@gmail.com](mailto:tcspj.secretaire@gmail.com)**

Simplement envie de jouer ? Réservez votre court via : [tenup.fft.fr/location-horaire](http://tenup.fft.fr/location-horaire)

## PRATIQUONS LE YOGA À SAINT-PRIEST EN JAREZ

**L'association Flow Yoga propose des cours collectifs de Yoga Flow Vinyasa et Yin Yoga, pour adultes tous niveaux, ainsi que du yoga pour les enfants lors d'ateliers.**



**L**e yoga est à la fois une philosophie, un art de vie, une discipline exigeante et rigoureuse, un vrai moment de détente, de bien-être et de retour à soi. Il nous donne la possibilité de relier notre

corps, notre esprit et notre cœur avec bienveillance. Les pratiques nous permettent d'acquérir souplesse, renforcement musculaire, et de nous sentir en paix et harmonie avec nous-mêmes.

Le Flow Vinyasa est un enchaînement de postures fluides au rythme du souffle, afin de trouver l'harmonie intérieure et de travailler le renforcement musculaire avec douceur.

Le Yin Yoga favorise le relâchement dans les postures afin de travailler les tissus profonds, les méridiens et le lâcher prise dans un véritable moment de détente.

Le yoga enfant est abordé de manière ludique, pour augmenter l'ancrage, la concentration, la confiance, la cohésion, l'entraide et le calme de chacun. Le but de ces séances est de permettre aux enfants d'être.

*"Le yoga est comme la musique, le rythme du corps, la mélodie de l'esprit et l'harmonie de l'âme créent la symphonie de la vie."*

*BKS Iyengar*

**Retrouvez-nous au dojo du gymnase Cottier pour découvrir cette discipline :**

- Mardi de 10h à 11h15  
Vinyasa et Yin Yoga
- Jeudi de 12h30 à 13h30 - Vinyasa
- Un samedi /mois de 14h à 16h
- Atelier adulte en septembre/octobre/novembre
- Atelier yoga enfants (4-6ans/7-11ans) à partir de décembre



Contact :  
Floriane  
Conésa-Piatyszek  
**06 60 07 69 00**



## ACTUALITÉS RÉSEAUX MOBILES

Quelle que soit la connexion, e-commerce, streaming, ou télétravail, les réseaux mobiles des opérateurs télécom ont été vigoureusement sollicités durant cette bataille contre la Covid-19, tant pour apporter le lien social au cœur du confinement que pour assurer la continuité de l'activité de nos entreprises.

Le déconfinement permettant de desserrer prudemment l'étau, c'est dans ce contexte que deux dossiers ont été présentés et étudiés :

- **Création d'un site SFR sur le terrain du dépôt STAS (emprise SEM) :** ce nouveau site reprend entre autre la couverture de l'antenne du Crêt déposée en 2018. Les équipements de télécommunication seront intégrés à l'intérieur de la structure d'un pylône cylindrique de 1.20 m de diamètre et 30 m de hauteur environ.
- **Extension de réseau Bouygues sur l'immeuble du Toit Forézien de la rue des Carrières :** deux antennes compléteront la densification du réseau. Implantés sur le toit du bâtiment, les équipements seront dissimulés dans deux fausses cheminées pour se fondre dans l'environnement local.

Ces dossiers ont été validés par l'ARCEP (le gendarme des opérateurs mobiles) en termes de conformité de couverture et de réglementation. L'arrivée de nouvelles installations peut cependant être génératrice d'inquiétude au regard des dangers à l'exposition des rayonnements électromagnétiques.

C'est pourquoi les opérateurs sont tenus à de strictes obligations en matière de puissances et directions d'émission de leurs équipements, et tout un chacun, particulier ou entité publique, a la possibilité, en plus de ces contraintes opérateurs, de solliciter l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), pour une vérification de ces données après la mise en service par un organisme indépendant, sans que les opérateurs en soient informés.

Tous les détails sur le site de l'ANFR : [www.anfr.fr/accueil/](http://www.anfr.fr/accueil/)



## JOURNÉES NATIONALES DE LA MACULA DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 NOVEMBRE

**Durant cette semaine, les Français pourront prendre rendez-vous chez les ophtalmologistes (libéraux et hospitaliers) participants pour bénéficier d'un dépistage des pathologies de la macula.**

La macula est une zone de la rétine située au fond de l'œil. Elle peut être le siège d'atteintes comme la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge), la maculopathie diabétique et la maculopathie myopique.

Sans symptômes lorsqu'elles débutent, ces maladies peuvent entraîner des dommages irréversibles de la vision. Seul un examen du fond de l'œil pourra dépister ces pathologies méconnues mais particulièrement répandues : la DMLA est la première cause de malvoyance et de cécité dite « légale » après 50 ans et touche environ 1 million de personnes en France.

## QUELQUES RAPPELS CIVIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

**Dire que la liberté individuelle s'arrête là où commence celle des autres apparait comme une évidence. Et pourtant, au quotidien, ce principe fondateur est régulièrement bafoué par des attitudes d'incivilité, d'agressivité et d'insultes, en un mot par égoïsme de certains. Aussi nous semble-t-il nécessaire de rappeler quelques règles qui doivent permettre de mieux vivre ensemble.**

Le principe général de l'arrêté préfectoral du 10 avril 2000 stipule que tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (sauf réglementation spécifique) est interdit de jour comme de nuit.

L'article 5 encadre les activités professionnelles génératrices de bruit qui sont proscrites entre 20h et 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

L'article 7 précise que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide de machines à moteur thermique, telles que tondeuses, tronçonneuses, taille-haies... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 15H à 19H
- Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H

Au-delà de ces principales règles à retenir, il est important de rappeler que civisme, respect et courtoisie participent à la qualité de vie de tous.

Nous devons lutter ensemble contre la pollution sonore, qui ne s'apparente pas à un cocorico matinal et naturel, et



porter une attention particulière aux aboiements incessants et autres musiques intempestives qui peuvent donner lieu, le cas échéant, à une intervention de la police municipale et à verbalisation.

Rappelons également que les déjections canines doivent être ramassées sous peine d'amende, les débris doivent être jetés dans des poubelles et les déchets verts et ménagers ne peuvent être brûlés à l'air libre.

Enfin, les city-stades sont réservés aux mineurs et leur accès est réglementé par voie d'affichage. Les infractions récurrentes liées à leur utilisation doivent faire l'objet d'un appel systématique à la police municipale durant leurs horaires d'ouverture (06 29 23 11 23) ou à la police nationale (17).

**La municipalité et la police municipale seront particulièrement vigilantes sur ces situations et le recours à l'intervention de la police nationale sera renforcé.**

**Il faut que certains comprennent que le respect de l'intérêt et du bien être collectif est le fondement même de notre action municipale.**



## À PARTIR DE 2021... RÉGLEZ VOS PRESTATIONS DE SERVICES PUBLICS SUR INTERNET

**UN MOYEN DE PAIEMENT SÉCURISÉ, SIMPLE ET RAPIDE POUR RÉGLER VOS AVIS DE SOMMES À PAYER. SERVICE GRATUIT, DISPONIBLE 24H/24 ET 7J/7.**

**La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit. Dorénavant, payez vos prestations de service public sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet.**

### COMMENT PROCÉDER ?

- Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).
- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou [tipi.budget.gouv.fr](https://tipi.budget.gouv.fr)) et laissez-vous guider.
- Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques.

- Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction.
- Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.





## ARMEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

**Lors de notre campagne électorale, nous avons évoqué ce sujet sensible qui correspond à un enjeu national et, au quotidien, municipal.**

**E**n septembre 2018, 2 députés avaient demandé au ministre de l'Intérieur de rendre l'armement des polices municipales obligatoire, ce qui n'est actuellement pas encore le cas.

En 2017 plus de 85% des 18 800 policiers municipaux étaient armés dont 55% d'une arme létale.

Enfin, en octobre 2018, 70% des Français se déclaraient favorables au port d'arme des polices municipales.

Au-delà des chiffres et statistiques, on constate que les policiers et gendarmes sont les cibles prioritaires en tant que représentants de la République. Que ce soit dans le cadre du terrorisme ou de la délinquance quotidienne, les policiers sont les premiers exposés.

Notre police municipale compte 2 policiers (dont le responsable) issus de la gendarmerie nationale, qui étaient donc antérieurement armés et qui connaissent les règles et contraintes de l'utilisation d'une arme létale ainsi que les obligations qui en découlent. Ils souhaitent disposer d'un armement légal.

Le maire est seul à pouvoir demander au préfet l'autorisation d'armer ses policiers municipaux. En effet, il peut armer le ou les policiers de son choix. Il n'y a pas systématisation de l'armement légal, chaque policier devant recevoir une formation spécifique et remplir des conditions d'aptitude et d'honorabilité. Le policier peut refuser de porter une arme létale.

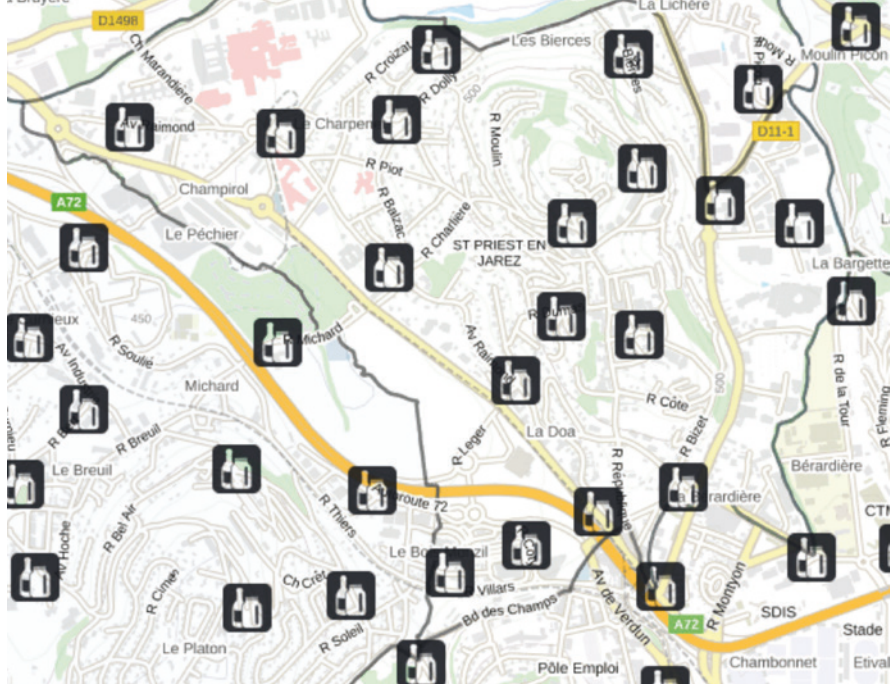
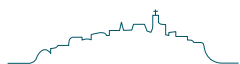
Lors de notre préparation du conseil municipal de juin dernier, nous avons reçu un policier formateur au Centre de Gestion qui a expliqué aux élus les enjeux et contraintes de l'armement légal. Il nous a précisé les règles en vigueur, le suivi et les obligations qui en découlent. Chaque élu a posé les questions qu'il souhaitait et chacun a évoqué sa position sur la question. 2 élus se sont déclarés opposés à cet armement, les 27 autres y étaient favorables, considérant, pour certains, que ce choix s'imposait à eux, en raison de l'évolution de notre société.

J'ai donc pris la décision de permettre à nos policiers municipaux de porter une arme létale compte-tenu du développement de la violence politique, communautariste et «ludique», en particulier dans certains quartiers.

Par ailleurs, dans l'optique de développer notre partenariat avec des polices municipales et nationale armées, il faut que nos policiers municipaux soient en mesure de s'associer pleinement à ces futures missions.

Je sais que cette décision pourra prêter à critique mais elle m'a semblé nécessaire au bon fonctionnement de notre police municipale dans ses missions de protection de notre cadre de vie.

Le maire,  
**Christian SERVANT.**



## POINTS DE COLLECTE DU VERRE

Plus d'informations sur :

[www.saint-etienne-metropole.fr/  
services-aux-habitants/environnement/dechets](http://www.saint-etienne-metropole.fr/services-aux-habitants/environnement/dechets)

## ↓ INFOS+

### MAIRIE

8h30-12h et 13h-16h30  
du lundi au vendredi  
**Tél. : 04 77 91 13 30**  
[accueil@mspj.fr](mailto:accueil@mspj.fr)

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Tél. : 04 77 91 03 43** - En mairie

### LOGEMENT

**Tél. : 04 77 91 13 30**  
En mairie  
Renseignements téléphoniques  
ou sur rdv le vendredi après-midi

### ASSISTANTE SOCIALE

Sur rdv au 04 77 74 91 10 ou le mardi  
de 9h à 12h salle de l'Atelier à côté de  
la mairie

### POLICE MUNICIPALE

11 bis rue du 8 Mai 1945  
**Tél. : 06 29 23 11 23**  
Inscriptions pour Opération Tranquillité  
Vacances / Absences  
(surveillance des locaux inoccupés)

### ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

3 rue des Carrières  
**Tél. : 04 77 92 75 66**  
[ecolemusique@mspj.fr](mailto:ecolemusique@mspj.fr)

### MÉDIATHÈQUE

9 rue Claudius Cottier  
**Tél. : 04 77 92 57 45**  
[mediatheque@mspj.fr](mailto:mediatheque@mspj.fr)

### NEC

9 rue Claudius Cottier  
**Tél. : 04 77 74 41 81**  
[vallibert@mspj.fr](mailto:vallibert@mspj.fr)

### CRÈCHE CASTOR ET POLLUX

16 place JB Per  
**Tél. : 04 77 74 05 93**  
[castoretpollux@mspj.fr](mailto:castoretpollux@mspj.fr)

### JARDIN D'ENFANTS PÉGASE

59 route de l'Étrat  
**Tél. : 04 77 79 65 69**  
[pegasespj@orange.fr](mailto:pegasespj@orange.fr)

### RELAIS INFORMATION ET ACCUEIL PETITE ENFANCE

7 rue Jules Ferry  
**Tél. : 06 16 34 16 42**  
Du lundi au mercredi 9h-16h  
Temps collectif le jeudi 9h-12h

### PÔLE ENFANCE JEUNESSE

7 rue du 8 Mai 1945  
**Tél. : 04 77 74 84 89**  
[pej@mspj.fr](mailto:pej@mspj.fr)

### MAISON DES ASSOCIATIONS

7 rue du 8 Mai 1945  
**Tél. : 04 77 74 38 07**  
[asen@mspj.fr](mailto:asen@mspj.fr)

### PAROISSE ANTOINE CHEVRIER

**Tél. : 04 77 74 24 28**  
Messe le samedi à 18h

### HORAIRES DU CLOS BAYARD

Samedis, dimanches et jours fériés  
(sauf restrictions exceptionnelles)  
Du 01/04 au 05/11 : 8h-20h  
Du 06/11 au 31/03 : 8h-18h

### HORAIRES DU CIMETIÈRE

Du 01/04 au 05/11 : 8h-19h30  
Du 06/11 au 31/03 : 8h-17h30

### DÉCHÈTERIE MOULIN PICON

**Tél. : 04 77 79 68 86**  
Lundi 14h-18h  
Du mardi au vendredi 10h-12h  
et 14h-18h  
Samedi 9h30-12h et 14h-18h  
Fermeture à 19h en été  
Dimanche 9h30-12h

### URGENCE SÉCURITÉ GAZ NATUREL

**Tél. : 0 800 473 333**

### LA POSTE

12 rue du 8 Mai 1945  
**Tél. : 04 77 74 00 99**  
Mardi 9h-11h30 et 14h30-16h30  
Mercredi et vendredi 9h-12h  
et 14h-16h30  
Jeudi et samedi 9h-12h

### RÈGLEMENT DES FACTURES D'EAU

[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

## CETTE SAISON, EMBARQUEZ POUR DE BELLES AVENTURES AU NEC

### TOUS LES SPECTACLES SONT À 20H

#### Vendredi 2 et samedi 3 octobre

9<sup>ème</sup> Festival de Théâtre Amateur.

(Programme p. 6 et 7 de la plaquette du NEC) Entrée libre.

#### Vendredi 9 octobre

Jimmy Marnat accompagné de ses trois musiciens joue son « Tribute to the legend of blues » en formule électrique. Ce concert retrace les classiques des grands noms du blues des années 25 à aujourd'hui.

#### Vendredi 16 octobre

« *Le choix de Carmen* ». En gardant son style chorégraphique proche du classique et de la modern'dance et en y introduisant le « Voguing », un style de danse urbaine, le chorégraphe Fabrice Lamego propose une version contemporaine de Carmen. Pour lui rappeler que la passion est dangereuse, il y a ajouté sa conscience, dansée par un homme.



#### Vendredi 6 novembre

Suite à la découverte d'une lettre égarée par les services postaux, Maud et son amie Vava, toutes deux employées à La Poste, décident de retrouver le destinataire pour la lui remettre. De cette lettre découle l'histoire des couvents en Irlande dans la fin des années 20. Ces couvents où les « *Mauvaises filles* » étaient envoyées de force, séquestrées et maltraitées. Une pièce coup de cœur, un beau moment de théâtre.

#### Vendredi 13 novembre

Pierre et Clotilde décident de faire le tri dans leurs amis. Ils organisent donc un premier « *Dîner d'adieu* » pour se débarrasser d'Antoine avec qui ils n'ont plus d'affinité. Mais malgré leur bonne volonté tout ne se passera pas comme prévu.



#### Vendredi 20 novembre

« *On ne voyait que le bonheur* ».

Antoine, licencié pour avoir fait preuve d'humanité, trompé par sa femme, méprisé par ses enfants sent la bête se mettre à gronder en lui jusqu'à commettre l'irréparable : tuer ses enfants et garder la dernière balle pour lui. Seule sa fille sera victime de sa folie, défigurée à jamais. Débute alors la magnifique histoire d'un pardon, d'une résilience, d'un amour plus fort que la haine. Un grand moment de théâtre aux émotions puissantes.

#### Vendredi 27 novembre

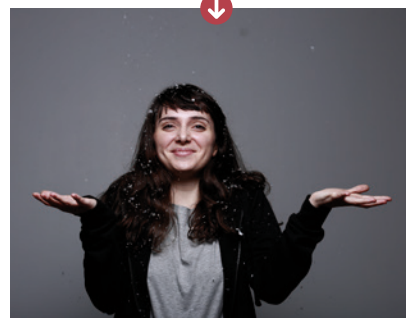
« Avant que sa maladie la tue, je la ferai mourir de rire ! » sont les paroles d'un jeune interne en médecine qui se prend d'affection pour la patiente de la chambre 7. Pour qu'elle puisse revoir son fils, bloqué à l'étranger, avant de mourir il va lui raconter « *Les 1001 vies des urgences* » ; une multitude d'anecdotes inédites, bien réelles et truffées d'humour.



#### Mardi 1<sup>er</sup> décembre

Camille déchire l'un des petits papiers découpés en bas de l'affichette posée à la boulangerie sur laquelle figure « *Cherche jeune fille pour baby-sitting* ». Pour elle ces 4 mois de baby-sitting lui permettraient de payer son stage photo et des petits plus ; elle appelle immédiatement.

Mais contre toute attente, Mouche, qui la reçoit pour un premier rendez-vous, n'est pas une maman mais une grand-mère qui lui demande de s'occuper avec elle de ses petits-enfants. Ainsi débute l'histoire d'une adolescente qui grandit sous nos yeux au contact de cette femme de caractère.



Vendredi 11 décembre.

Après le succès de son spectacle « Le Script », Rémi Larrousse est de retour sur le plateau du NEC pour une nuit sans fin au cours de laquelle il parcourt ses rêves et les vôtres. Des « Songes d'un illusionniste » qui dépassent l'entendement. Spectacle familial de magie et d'illusionnisme, à partir de 8 ans.



## GRANDS REPORTAGES • TOUS À 20H

Mardi 13 octobre

« Yukon, la fièvre de l'or », un film de Pierre-Marie Hubert. Revivez la ruée vers l'or du Klondike en 1898. Un itinéraire semé d'embûches au cœur d'une nature éblouissante et farouche.

Mardi 15 décembre

« La résilience québécoise », un film de Muriel Barra. Des hommes et des femmes ont choisi de quitter « le monde moderne » pour inventer une vie qui leur ressemble, proche de la nature et respectueuse de toutes formes du vivant. Une quête de vie qui s'appelle Autonomie.

Mardi 12 janvier

« Figuig, seule face au désert », un film de Philippe Prudent. Ce documentaire rend hommage aux hommes qui, de leurs mains uniquement, luttent contre le désert pour que la vie continue dans cette petite cité de Figuig, au centre-est du Maroc.

## LA RENTRÉE DE L'ÉMA

Après avoir maintenu les cours d'instrument à distance suite au confinement, l'École Municipale des Arts rouvre ses portes le 14 septembre.



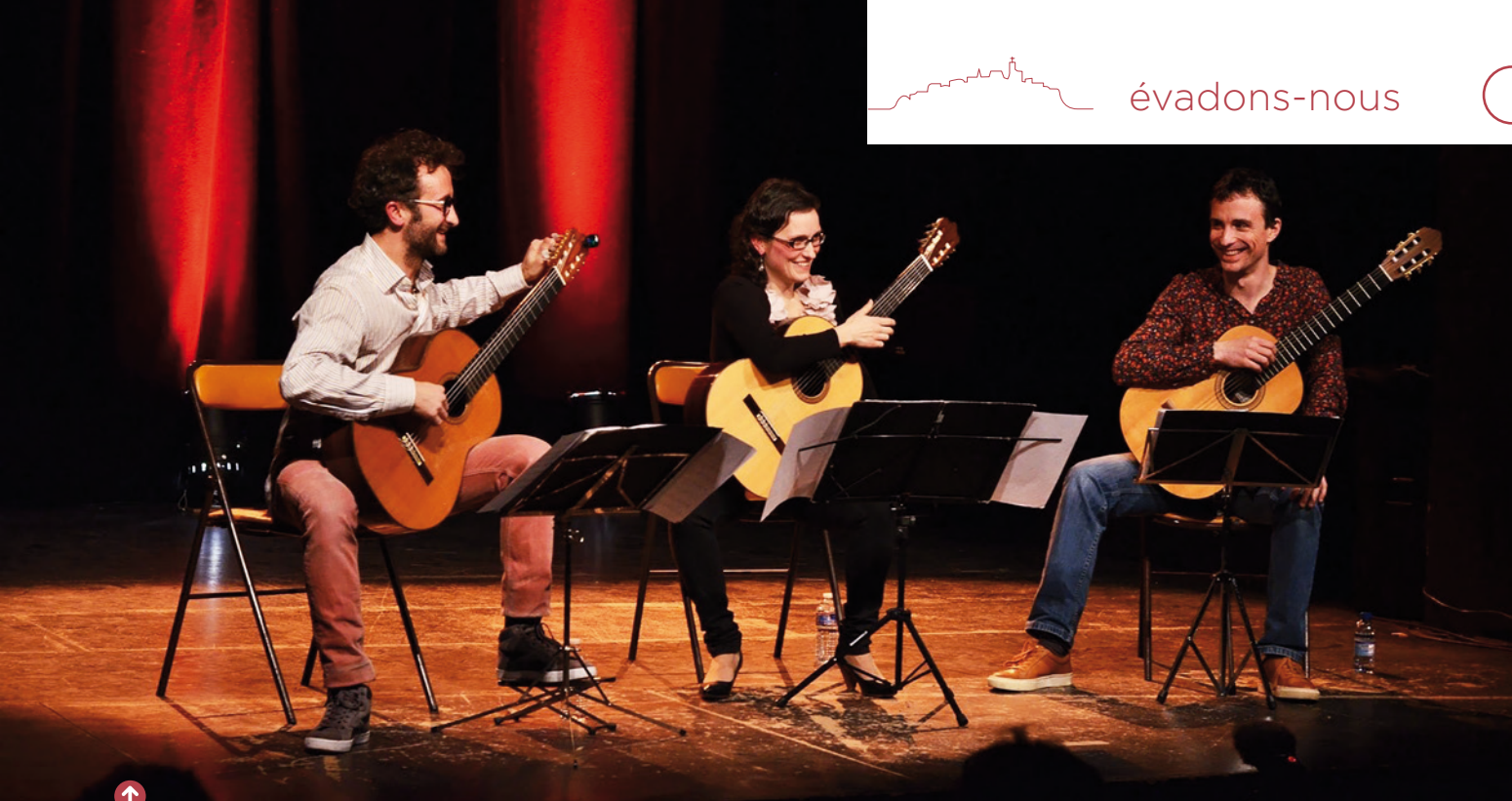
Les élèves et les enseignants bénéficient de locaux rénovés et équipés en mobilier pour améliorer leur fonctionnalité, suite aux travaux engagés au printemps dernier et qui concernent dans un premier temps la moitié du bâtiment.

**Différentes manifestations sont programmées en ce début de saison :**

- Audition spéciale « vendredi 13 », vendredi 13 novembre à 20h à l'Espace Musical de la Bargette

- Audition « Les prénoms », mardi 17 novembre à 20h à l'Espace Musical de la Bargette
- Audition « Les couleurs », vendredi 27 novembre à 20h à l'Espace Musical de la Bargette
- Après-midi intergénérationnel, mercredi 9 décembre à l'Espace Loisirs de la Bargette
- Concert au bénéfice du Secours Populaire, dimanche 13 décembre à 15h au NEC





## MÉDIATHÈQUE

### EXPLORA ! LE FONDS LOCAL

**Jeudi 24 septembre à 20h, la Médiathèque vous propose d'écouter un trio ligérien de guitaristes classiques. Dans une balade temporelle et géographique, vous découvrirez les possibilités de cet instrument chaleureux. Sylvaine Dumas, Serge Le Guilloux et David Caillet vous charmeront avec les compositions d'Albeniz, Turina, Piazzola... De l'Espagne à l'Argentine en passant par l'Italie, tous les morceaux sont contextualisés par leurs interprètes.**

**L**a Médiathèque a choisi de faire un focus sur son fonds local de livres qui vous donne envie d'explorer la Loire et sur son nouveau fonds local musique qui met à l'honneur des auteurs compositeurs interprètes, des groupes stéphanois et plus largement ligériens.

Vous qui aimez sentir battre le cœur de votre territoire, venez découvrir ces musiciens d'ici qui vous transporteront.

## JEUX VIDÉO À LA MÉDIATHÈQUE

### DU 20 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE

**Mario, Crash Bandicoot, Megaman et d'autres héros de jeux débarquent à la Médiathèque !**

**Mais pour quoi faire ? Pour qu'à la sortie de l'école ou du collège, en famille ou entre amis vous veniez jouer ensemble sur Playstation 4 ou Nintendo Switch...**

**S**ur réservation pour être sûrs de disposer d'un créneau les jeudis après-midi et vendredis soir ou en libre accès les samedis matin, les mardis soir et mercredis après-midi, venez rire et découvrir cet univers.

Vous pourrez vous affronter ou coopérer sur des jeux multi-joueurs tels que Fifa, Mario Kart, Overcooked... et vivre des expériences palpitantes avec Spiderman, Journey, Inside

(pour les plus grands). Pour vous guider, pimenter les parties ou jouer les modérateurs : Johan sera présent.

Le jeu vidéo contribue à l'essor de l'industrie culturelle française. Il permet de jouer mais aussi de penser, de découvrir des univers esthétiques différents et de vivre des expériences uniques. Il s'agit d'une autre manière de raconter des histoires ou de partager des moments conviviaux.

La médiathèque lui fait une petite place pour un mois, un petit test pour voir si la magie de la convivialité opère, si les filles et les garçons jouent ensemble, si les adultes prennent le temps de se poser avec leurs enfants...Répondez présent.

## À LA MÉDIATHÈQUE, LES DYS ON LES REÇOIT 5 SUR 5 !

Juste avant le confinement la Médiathèque a inauguré son fonds DYS : des documents, livres et textes enregistrés adaptés aux enfants dyslexiques.



Ce début de collection d'albums illustrés, présenté par Mélanie Pré et Elise Mascré, est destiné aux enfants porteurs du trouble, à leur famille et aux enseignants. Une médiathèque publique doit pouvoir s'adresser à tous et les enfants atteints de troubles DYS car ils représentent 10% de la population.

Ainsi, en encourageant la lecture soutenue par les livres sonores, la Médiathèque fait le pari que les enfants rééduqués deviendront de bons lecteurs. Si toute leur vie ils seront « DYS », le temps de l'apprentissage de la lecture ne dure que quelques mois et une fois le mécanisme acquis, c'est pour toujours !

Cette animation a mobilisé toute l'équipe qui, pour remplacer Christine Mounier, accueille deux nouveaux agents à mi-temps : Geneviève Ressouche et Johan Lagrange.

D'autres animations participatives auront lieu durant cette année scolaire : si vous aimez les histoires : on vous reçoit 5 sur 5.





# DOSSIER FINANCES

## POINT BUDGÉTAIRE

Notre situation budgétaire s’est stabilisée en 2019, puisque notre excédent en fin d’exercice s’est élevé à la somme de **1 368 000 €** (contre 1 201 000 € en 2018). Toutefois, notre situation reste préoccupante et nous avons dû une nouvelle fois appliquer le principe de rigueur budgétaire pour l’élaboration du budget 2020.

**Nos dépenses de fonctionnement ont été maintenues à la baisse.**

2018	2019	2020
9 218 031 €	8 854 935 €	8 723 611 €

**Nos recettes de fonctionnement stagnent, en raison d’une perte totale de Dotation Globale de Fonctionnement versée par l’état (661 453 € en 2013 - 0 € en 2020).**

2018	2019	2020
8 189 339 €	7 996 543 €	8 000 124 €

**Notre politique de maîtrise de la masse salariale nous permet de contenir nos dépenses de personnel.**

2018	2019	2020
5 595 918 €	5 513 528 €	5 339 811 €



Le personnel nécessaire au fonctionnement des nombreux services municipaux proposés à la population représente 62% de nos dépenses courantes de fonctionnement : **829 € / habitant**, alors que dans les communes de même strate, la dépense s’élève à 480 €/habitant. Les dépenses d’investissement, en raison de notre capacité d’autofinancement limitée, restent modestes : **230 € / habitant** contre 356 € en moyenne dans les communes de même population.

**Ces dépenses 2020, comme chaque année électorale, ont été limitées au budget primitif et représentent la somme de 1 006 671 €.** L’essentiel de ces investissements porte sur le renouvellement de la balayeuse et la réalisation de travaux de voirie indispensables.

**La crise sanitaire a toutefois modifié ces prévisions. Elle nous amènera à revoir notre plan d’investissement 2020 et à mettre en place un plan pluri-annual sur la mandature.**



## TAXE LOCALE SUR LES ENSEIGNES ET PUBLICITÉS EXTÉRIEURES

**La TLPE a été instaurée à Saint-Priest en Jarez en 2009. Depuis 10 ans, cette taxe n'a connu aucune augmentation.**

Les diverses mesures économiques gouvernementales mises en place pour faire face à la crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 permettent aux communes d'apporter une aide aux entreprises redevables de cette taxe.

Exceptionnellement cette année, des exonérations peuvent être proposées et soumises au vote des conseils municipaux jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Ainsi, en séance du 22 juin, les élus ont décidé qu'un abattement de 25 % du montant de la taxe due au titre de l'année 2020 serait appliqué. La mesure concernera les titres qui seront émis en 2021 puisque, pour Saint-Priest en Jarez, le montant dû pour l'année N est à régler lors de l'année N+1.

L'incidence financière de cette décision ne sera donc effective qu'en 2021. Aussi, afin d'aider au mieux et en temps réel les entreprises, la commune appliquera l'unique mesure d'accompagnement à sa disposition immédiate : l'émission des titres de recettes de la TLPE 2019 sera décalée en fin d'année 2020 et non en milieu d'exercice comme les années précédentes.



## COÛT DE LA CRISE SANITAIRE

**La COVID 2019, au-delà de la tragédie humaine qu'elle a engendrée, a eu des répercussions financières pour notre commune.**

Le différentiel entre la baisse des recettes, due à la fermeture de nos services, et les dépenses non engagées pendant cette période, représente un coût de **24 340 €**.

A cette somme, nous devons ajouter l'achat de tous les produits (gel hydroalcoolique, produits désinfectants ...), de toutes les fournitures (masques, visières, guichets protecteurs ...) et la mise à disposition de personnels supplémentaires, afin d'assurer l'accueil des enfants dans les écoles, dans des conditions permettant d'assurer leur sécurité.

Les élus ont également fait le choix de protéger la population en permettant à chaque adulte et enfant de plus de 11 ans, de disposer de deux masques en tissu réutilisables avant la date du déconfinement, en plus des masques de la Région, distribués par les élus et bénévoles.

Le montant de ces achats s'élève à **74 500 €**.

**Le coût total de cette crise, est à ce jour, de quasiment 100 000 €.**

Pour faire face à cette dépense imprévue, nous avons encore une fois dû faire preuve de rigueur budgétaire, et avons demandé à l'ensemble de nos services de prévoir une baisse de leurs dépenses de fonctionnement d'environ 10%. Nous tenons à les remercier pour l'effort consenti.

## TAXE FONCIÈRE

**La situation financière exposée précédemment, qui nous a amenés à construire un budget 2020 très prudent, nous impose d'essayer de stabiliser nos recettes pour l'avenir immédiat mais également à moyen terme.**

Depuis le désengagement de l'état, les ressources fiscales représentent l'essentiel de ces recettes de fonctionnement (76 %) et sont le seul levier que peut actionner la commune pour obtenir des recettes supplémentaires pérennes. Les taux n'ont pas évolué à St-Priest en Jarez depuis 2013.

La réforme de la taxe d'habitation, remplacée par une compensation de l'état, ne nous permet plus de

réévaluer son taux pourtant faible (10.02% contre une moyenne des communes comparables à 15.20%).

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 22 juin, a décidé à l'unanimité, de porter le taux de la taxe foncière de 21.21% à 22.50% (soit une progression de 6%) qui nous permettra dès cet exercice d'envisager une recette supplémentaire de 143 800 €.

Nous sommes conscients de l'effort demandé aux Mounards qu'il faut toutefois relativiser : 72 € de plus pour une taxe à 1 200€, 120 € pour une taxe à 2 000€ (soit 10€ par mois).

La situation nous amène à prendre cette décision responsable pour assurer la continuité et la qualité de tous les services proposés à la population et qui font de Saint-Priest un village où il fait bon vivre.

## CENTRE DE LOISIRS

### RETOUR SUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Cet été 16 jeunes sont partis 10 jours à St Raphaël et 30 enfants et ados ont pris la direction de Bordeaux pour se rendre sur le site UCPA de Bombannes. Au programme : découverte de nouveaux horizons et activités estivales (baignades, parc aventure, surf, wake board...).



Les 3-6 ans à l'accrobranche de Saint-Just Saint-Rambert



Séjour d'été



Les 6-9 ans à Bloc à Brac



Les 9-17 ans en sortie trottinettes tout-terrain



## MERCI

Le Pôle Enfance Jeunesse et les élus ont souhaité remercier les personnes qui se sont mobilisées durant la pandémie : un cœur géant accompagné de dessins d'enfants a été installé sur le rond-point de l'Hôpital Nord.

## LES MERCREDIS DES 3-11 ANS

**La nouvelle saison a débuté le 2 septembre sur le thème de la Liberté.**

Les 3-6 ans redécouvriront de manière ludique l'ouvrage « le Petit Prince » de St-Exupéry et les 6-11 ans participeront régulièrement à des ateliers d'expression : peinture, sculpture, théâtre.

## LUDOTHÈQUE

**La réouverture des permanences aux familles est prévue le 1<sup>er</sup> septembre, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.**

Au plaisir de vous y retrouver !



## INFOS PEJ

### DATE DES INSCRIPTIONS

Inscriptions centre de loisirs, accueil ados : le dossier d'inscription 2020/2021 est téléchargeable sur le site de la mairie et disponible au Clos Bayard. Pensez à remplir et fournir les documents pour inscrire vos enfants aux différentes activités.

### MERCREDIS

Le centre de loisirs est ouvert de 8h15 à 18h15.  
Les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant selon différentes formules : matin, matin avec repas, après-midi, journée avec ou sans repas. Les enfants ne restant pas l'après-midi doivent être récupérés à 13h.

### VACANCES D'AUTOMNE

Le centre de loisirs sera ouvert du 19 au 30 octobre.  
Pour les habitants de la commune : dépôt des

programmes d'activités du 21 au 26 septembre.  
Pour les extérieurs, les inscriptions débuteront le 29 septembre à 13h30. Attention : rendre le dossier unique d'inscription complet en amont.

### SÉJOURS 2020-2021

Le séjour d'hiver aura lieu du 6 au 13 février 2021.  
Les dossiers sont à retirer dès le 3 novembre à 13h30.  
Un raid sportif et des séjours en été sont prévus.  
Séjour d'été 15-17 ans : les jeunes sont impliqués dans l'organisation (choix destination, hébergement, activités...). Retrait du dossier d'inscription le 3 novembre à partir de 13h30.

**La nouvelle plaquette 2020-2021 est désormais dématérialisée. Elle est téléchargeable sur le site de la mairie. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires (inscriptions, ouverture, séjours...)**

## ARTHUR ET LE SOLDAT DU TEMPS : LE LIVRE

Après la réalisation du jardin Mémoire et Paix et de la pièce de théâtre, jouée à l'occasion du 100ème anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, l'association HODE et le conseil de jeunes ont travaillé sur la réalisation d'un livre avec l'aide de Guillaume Verpillon (illustrateur) et William Hilali (écrivain).



Un travail de continuité qui prolonge ce projet ayant mobilisé bénévoles, parents, acteurs et jeunes de la commune pour qui l'ambition est telle qu'ils ont postulé pour la prochaine fête du livre de Saint-Étienne. Qui sait ? Un futur best-seller mounard !

## CONSEIL DE JEUNES



Si tu as entre 11 et 17 ans, que tu habites la commune et que tu souhaites t'investir pour elle, alors viens échanger tes idées et bouger ta ville, en contactant le Pôle Enfance Jeunesse au **04 77 74 84 89**.

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021 EN QUELQUES CHIFFRES...

Nous souhaitons la bienvenue à Céline Choux, nouvelle directrice de l'école George Sand. Cette année, **538 élèves** sont inscrits dans les 3 écoles de la commune.



### Ecole George Sand : 183 élèves

Direction : Céline Choux

PS	23
MS	20
GS	20
CP	24
CE1	26
CE2	22
CM1	26
CM2	22

### Ecole Jean Macé : 143 élèves

Direction : Florence Danière

PS	21
MS	17
GS	23
CP	17
CE1	10
CE2	18
CM1	17
CM2	20

### Ecole Jules Ferry : 212 élèves

Direction : Michèle Goupil

PS	29
MS	26
GS	24
CP	25
CE1	30
CE2	25
CM1	25
CM2	28

## LES ENFANTS ONT REPRIS LE CHEMIN DE LA CRÈCHE CASTOR ET POLLUX DÈS LE 12 MAI

**Accompagner le développement psychomoteur du jeune enfant est une mission primordiale en structure d'accueil petite enfance.**

Cette année, la crèche a accueilli Marielle, une intervenante psychomotricienne, qui, 2 fois par mois, à travers les activités proposées, a permis de nourrir une réflexion professionnelle pour favoriser ce développement au quotidien. Nouvelles postures et positionnements à adopter, pour accompagner et soutenir l'apprentissage des jeunes enfants au plus près de leurs besoins physiologiques, ont été mis en pratique de façon ludique et participative pour le plaisir des enfants et adultes.

Castor et Pollux promeut la motricité libre : libre de ses mouvements, l'enfant nous prouve qu'il est pleinement compétent et autonome. C'est donc aux professionnels de trouver comment l'accompagner, sans interférer dans ses découvertes et son développement, à travers un nouvel aménagement de l'espace.



## RIAPE GALATÉE

**Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) devient le Relais Informations Accueil Petite Enfance (RIAPE), appellation correspondant mieux aux missions qui sont les siennes.**

Lieu d'information, rencontres et échanges au service des parents, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile, les familles peuvent y trouver des renseignements sur les modes d'accueil présents sur Saint-Priest (liste des 32 assistantes maternelles et informations sur la garde à domicile).

Le RIAPE soutient les parents dans leur rôle d'employeurs et les assistants maternels dans leur statut de salarié (procédure de professionnalisation, contrat de travail, convention collective, droits et devoirs de chacun).

Des temps collectifs, ateliers d'éveil, sont proposés tous les jeudis matin et permettent aux professionnels et aux enfants de jouer, créer des liens et découvrir des activités. Les parents peuvent y participer.

Une assistante maternelle est titulaire d'un agrément délivré par le département lui permettant d'accueillir à son domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM) des enfants de 0 à 6 ans. Le département assure suivi et contrôle de son activité.



Une garde d'enfants à domicile prend en charge les enfants scolarisés ou non, sans agrément préalable, au domicile des parents qui sont employeurs directs ou ont recours à un organisme prestataire.

#### 4 ASSISTANTES MATERNELLES TÉMOIGNENT...

##### Mme A., assistante maternelle depuis 20 ans

« J'aime les enfants, être à leur contact, les voir s'épanouir et grandir. Le relais m'apporte des conseils administratifs et professionnels précieux. Les temps collectifs permettent partage et échanges avec les collègues et les enfants se retrouvent hors de la maison pour pratiquer des activités ».

##### Mme B., assistante maternelle depuis 15 ans

« J'ai renouvelé mon agrément pour 5 ans. J'accueille les enfants comme s'ils étaient les miens. J'ai un rôle d'éducation dans la continuité de celui des parents et partage câlins et jeux. Je participe avec mes collègues aux temps collectifs du relais auprès duquel je trouve des informations et qui propose des occupations différentes aux enfants».

##### Mme C., assistante maternelle depuis 25 ans

« Je travaille à domicile tout en m'occupant de mes propres enfants et rencontre d'autres professionnels lors des temps collectifs durant lesquels les enfants se font de nouveaux amis.»

##### Mme D, garde d'enfants à domicile

« J'ai choisi ce métier depuis 6 ans car j'aime être en contact avec les enfants et les accompagner dans

les apprentissages de la vie quotidienne. Je participe aux temps collectifs dès que leur rythme le permet. J'ai choisi de garder les enfants chez les parents car ce mode ne nécessite pas d'agrément ; les enfants gardent leurs repères et leur confort, quelle que soit l'amplitude horaire. La relation de confiance aux parents est importante puisque je suis chez eux. J'exerce une garde partagée avec les enfants de deux familles différentes. Je travaille en alternance aux domiciles des deux familles, cela permet aux enfants d'avoir un contact avec d'autres et aux parents de pouvoir partager les frais ».

#### Les assistantes maternelles et gardes à domicile bénéficient d'un droit à la formation professionnelle.

A l'automne, en partenariat avec Sorbiers-La Talaudière, Saint-Héand et Andrézieux-Bouthéon, 4 formations continues sont proposées : formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST), recyclage SST, parler avec un geste-un mot, et favoriser la relation avec les enfants et leur famille.

Selon l'évolution de la crise sanitaire, une conférence au NEC devrait avoir lieu en novembre sur le thème du jeu, animée par Jean Epstein, psychosociologue depuis plus de 30 ans et conférencier international sur les questions relatives à l'enfance et la famille.



RIAPE Galatée

7, rue Jules Ferry - Tél. : 06 16 34 16 42 ou 04 77 74 88 12 - Email : erodriguez@mospj.fr

## 2 STATIONS DE LAVAGE EN LIBRE-SERVICE

1 SEULE ADRESSE 18 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE

### LUX LAVERIE

- Ouvert 7/7 jours de 6h à 21h non stop
- Paiement carte bleue/sans contact/ pièces/ billets (rend la monnaie)
- Lavage (environ 40 minutes) couettes, duvets, couverture, linge, coussins, plaids etc.
- Séchage (environ 15 minutes) grande capacité
- Mail : modernlaveriespj@outlook.fr  
Tél. : 04 77 74 50 00



### MODERN STATION

- Ouvert 7/7 jours du lundi au samedi de 7h à 21h non stop et le dimanche de 8h à 20h non stop
- Paiement carte bleue/sans contact/ pièces/ billets /jetons/badges
- Lavage rouleaux / Haute pression
- Aspirateur
- Gonfleur
- Mail : modernstationspj@outlook.fr  
Tél. : 04 77 74 50 00



## ET POURQUOI PAS L'HYPNOSE...



Installée tout récemment dans le pôle médical du Charpenet, **Véronique BESSY, praticienne certifiée en hypnose Ericksonienne et en soins énergétiques propose un accompagnement au changement et au mieux être.**

L'hypnose est un voyage en dehors du temps, qui permet d'aller chercher nos ressources intérieures. Elle s'adresse directement à l'inconscient qui détient toutes les clefs du changement et peut aider pour l'arrêt du tabac, le poids, le sport, les examens scolaires, la dépression, la confiance en soi, le stress, les insomnies, les traumatismes, les phobies, le deuil, l'accompagnement à la naissance etc.

Les soins énergétiques (techniques quantiques de libération des mémoires cellulaires) vont permettre de libérer les émotions sources de blocages énergétiques. Ils peuvent aider pour la confiance en soi, la tristesse, la colère, les angoisses, le stress, la fatigue, un mal-être inexpliqué, etc.

Toutefois ces disciplines constituent un accompagnement de bien-être et ne remplacent en aucun cas un suivi et un traitement médical.

Il s'agit d'un accompagnement dans l'écoute et la bienveillance, parce que l'on a parfois besoin d'un coup de pouce pour devenir une meilleure version de soi-même.



Site internet : [www.veroniquebessyhypnose.com](http://www.veroniquebessyhypnose.com) - Prendre rendez-vous au **06 12 85 34 28**

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

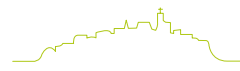


MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

### UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



naturellement

## DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche ou ruchette détenue. Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr/](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/)

**En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ou 01 49 55 82 22.**

### À NOTER

**Pour les nouveaux apiculteurs, ou ceux souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août).**

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches [obligatoire entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre].



## NOS AMIS LES CHATS...

Le conseil municipal du 22 juin a renouvelé la convention de partenariat avec l'association « La Compagnie des chats » et 30 millions d'amis.

Ce partenariat permet à l'association de capturer des animaux, de les faire identifier et stériliser par un vétérinaire associé. Ils sont ensuite relâchés sur leur lieu de capture. C'est donc, chaque année, 15 chats qui sont ainsi traités.

Des habitants du centre bourg, sensibles au respect de la vie animale, vous proposent de s'associer à leur démarche :

*Fifi est un adorable petit chaton. Il vient de trouver une famille aimante pour la vie. Comment ? En lisant un article comme celui-ci, ses parents ont décidé de contacter les amis mounards des animaux qui, en lien avec la municipalité de St-Priest, suivent la situation des naissances sauvages. Ces bénévoles se sont donné pour mission de sauver coûte que coûte ces petites boules de poils, nées de la négligence de leur propriétaire ou, hélas, d'une chatonne née comme eux dans la rue sans avoir été adoptée et stérilisée. Si vous aussi vous voulez adopter un ou une autre Fifi, contactez :*

**[jean-philippe.timm@orange.fr](mailto:jean-philippe.timm@orange.fr) et/ou [odifra-mcs@orange.fr](mailto:odifra-mcs@orange.fr)**

Ils vous préviendront pour vous permettre de sauver, dès qu'une occasion se présente, des petits malheureux !

N'hésitez-pas également à donner des informations sur des cas à sauver sur la commune, si vous en êtes témoin.

Merci d'avance !



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2020 AUTOUR DU THÈME PATRIMOINE ET EDUCATION

**Pendant le confinement l'accès au Crêt de Saint-Priest, via le chemin du Vieux Chêne, était très prisé. Le temps était lumineux, la nature luxuriante, et beaucoup d'entre vous ont profité, « pour une heure seulement », de cette flânerie apaisante.**

**N**ous souhaitons, à l'occasion des JEP, organiser de préférence à l'extérieur, sur la journée du 19 septembre, une présentation sur place du Crêt d'hier et de demain.

L'ADHAS, société d'histoire de notre commune, qui a beaucoup œuvré pour le patrimoine de notre village, pourra nous présenter la vie du château médiéval de la famille d'Urgel. C'est une longue épopée qui s'achève par un incendie au 17<sup>ème</sup> siècle.

Nous évoquerons la vie du village blotti au pied du château, son évolution au 19<sup>ème</sup> siècle, avec des ateliers de gravures sur armes, puis au 20<sup>ème</sup> siècle, au moment de la grande dépression de 1920 et l'arrivée des Espagnols. Nous vous présenterons la table d'orientation et les techniques de sa réalisation. Michel Cléménçon vous dévoilera ses recherches sur la faune et la flore du Crêt. Nous pourrons enfin échanger ensemble sur les aménagements à venir, leurs limites, les projets de sentiers, de plantations, et l'entretien du site par éco-pâturage. Nous aurons grand plaisir à vous accueillir avec, je l'espère, un ciel clément.

Bien amicalement,

**Jacques Pellegrin, adjoint à l'urbanisme et au patrimoine.**



AVANT



APRÈS

## LA VILLA SAINT-MICHEL : QUE VA-T-ELLE DEVENIR ?



**C'est une question qui nous a été régulièrement posée au cours de la campagne électorale pour les élections municipales et c'est un des enjeux majeurs de cette nouvelle mandature.**

**L**ieu emblématique de notre commune, avec le Crêt, elle a longtemps accueilli la restauration scolaire qui, depuis un an, est assurée par le CDAT.

La Villa héberge encore des associations (Choeurs de Saint-Priest, ADHAS, club photo, Saint-Priest Animation) et son devenir est essentiel.

Son parc est particulièrement apprécié des jeunes enfants et des habitants du centre bourg. En l'état, ses coûts d'entretien vont rapidement devenir prohibitifs.

En conséquence et dans le cadre de la réflexion engagée sur la finalisation de l'aménagement du centre bourg, il faut rapidement décider de ce que nous pourrions en faire.

Comme nous l'avons annoncé, nous allons mettre en place un groupe de réflexion, composé de quelques élus et d'habitants intéressés et motivés pour réfléchir à son devenir.

Dès la fin de l'année, ce groupe formulera des propositions, réalistes en termes d'urbanisme et de budget, qui seront présentées à l'ensemble de notre population dans un prochain magazine municipal. Chacun pourra alors exprimer sa préférence et le conseil municipal restituera publiquement les résultats de cette consultation collective.

**Les personnes réellement intéressées doivent prendre contact auprès de Géraldine Deville ([gdeville@mspj.fr](mailto:gdeville@mspj.fr) / 04 77 91 13 34) afin que le groupe puisse se réunir au plus tard mi-octobre.**

**Pour que son travail soit réellement productif, nous pensons limiter à 15 personnes le nombre de participants, en plus des élus municipaux.**

Nous devons à la fois décider rapidement et rester prudents et pragmatiques. C'est le projet le plus réaliste, en termes de faisabilité et de budget, que nous devons privilégier.

C'est pourquoi nous souhaitons que nos habitants puissent s'associer à cette réflexion qui relève d'un enjeu collectif.



09/12/2019 AU 17/08/2020



## NAISSANCES

09/12/2019 JUGAND Hadrien

02/01/2020 GHOMRI Noham

17/01/2020 MAGRIT Corentin

05/02/2020 TELKHOUKH Naïl, Khemici, Mohamed

22/02/2020 THEVENOT Tiana, Dylan, Cindy

25/02/2020 MATHEVON Fanny

26/02/2020 MULLER Lohan, Alexandre, Gaël

12/03/2020 ROUSTEAU Gabin, Jean, Thomas

18/03/2020 DANCERT Isaiah, Ismaël, Jean

22/03/2020 SEYVE Chloé

26/03/2020 MADJIDI Djebryl

27/03/2020 BENKECHIDA Célia, Cali

23/04/2020 HUMBERT Hortense, Anna, Marie

27/04/2020 BADIEU Lily

28/04/2020 SLIMANI Nelya

16/05/2020 DOUBRERES Zack, Pierre, René

17/05/2020 ALAHYANE Rizleine

23/05/2020 CHOLLET Valentin, Maxence

23/05/2020 SABOT Lexy, Camille

26/05/2020 CREMERIEUX Iris

02/06/2020 TIFRA Mohamed-Aris

10/06/2020 SANCHEZ Ambre, Elodie, Murphy

14/06/2020 ABAZI Elvis

20/06/2020 GAUFFROY Gustave Jacques Noël

25/06/2020 ABRAS Auguste Jean Serge

05/07/2020 REYNAUD Aubin, Joseph

13/07/2020 RIVAUX Léo, André

23/07/2020 CHAIZE Ines

24/07/2020 ZITOUNE Lyam

27/07/2020 SOUSSOU Maïssene

30/07/2020 OUNISSI Malik

15/08/2020 LE FRAPPER Maël, Jean



## DÉCÈS

10/12/2019 DOGNON Cécile, Josette, Eugénie

14/12/2019 BLUZAT Maxime, Denis, François

27/12/2019 COL Marie, Régine, Victoria veuve GUILLOT

28/12/2019 ESCAFIT Henri, Léon, Yves, Marie

30/12/2019 DUSSAP Nathalie

04/01/2020 MASSON Marie Claudette veuve JOUANICOT

06/01/2020 ROSASPINA Lucien, André

07/01/2020 LELEU Yvette, Marie, Louise veuve BROUART

14/01/2020 BONNET Jacqueline veuve BABIN

22/01/2020 AUCLAIR Yolande, Juliette veuve TRAMBOUZE

06/02/2020 MOUNIER Yves, Antoine

16/02/2020 JUERY Christian, François

18/02/2020 LÉONETTI Jacqueline, Lucie, Antoinette veuve COLLOMB

22/02/2020 BERGER Marcel, Eustache

- 25/02/2020** LAFFAY Joseph, Marie, Jean, Marcel  
**04/03/2020** AKOUN Gilette, Zina veuve AGUD  
**11/03/2020** VRAY Jeanne, Anna, Henriette veuve ARGUELLE  
**16/03/2020** CHARDON Odette Gisèle Jeanne veuve ZAWORSKI  
**16/03/2020** MESNIER Raymonde, Mauricette  
**17/03/2020** PUTELAT Andrée, Marcelle veuve GAUDILLÈRE  
**30/03/2020** LIMOUZIN Claudette, Janine  
**02/04/2020** GRANGIER Josiane, Marie, Pierrette, Thérèse veuve MOUNIER  
**03/04/2020** VEYRE Yvette, Marie, Françoise  
**04/04/2020** BÉNARD Joséphine, Carmen veuve DURA  
**05/04/2020** VINCENT Robert, Jean, Marie  
**07/04/2020** DESGEORGES Daniel, Germain  
**08/04/2020** PALOSSE-PISTRE Annette veuve RUARD  
**09/04/2020** GELLET Danièle  
**10/04/2020** MEILLIER Henri, Eugène, Marius  
**11/04/2020** DURANTON Pierre, Jean, Victor  
**12/04/2020** HIRIART Edmond, René  
**12/04/2020** PEREK Ginette veuve FASAN  
**13/04/2020** PONTIER Anne, Marie, Henriette, Josette épouse BAROUX  
**16/04/2020** CHAVANNE Guy, Antoine, Marie  
**16/04/2020** VALAT Renée, Jacqueline veuve BREMENSON  
**19/04/2020** DURIEZ Chantal, Evelyne  
**24/04/2020** FRESSINET Roger, Pierre, Claude veuf GRAVIER  
**26/04/2020** MICHON Raymond, Marcel  
**28/04/2020** ROBLES CESPEDES Antonia veuve MARTINEZ HURTADO  
**29/04/2020** SAUVENT Marie, Thérèse veuve AILLAUD  
**03/05/2020** CHOLLE Benoite, Claudia veuve MALOSSE  
**08/05/2020** LANEUW Jean, Gustave  
**09/05/2020** ZEDDA Ida veuve MILLAUD  
**10/05/2020** MERLE Reine, Marie  
**13/05/2020** DESVIGNES Guy, Jean  
**24/05/2020** CHEZE Jean, Joseph  
**29/05/2020** PLASSE Josette, Marie Thérèse épouse DUPUIS  
**04/06/2020** HUMBERT Michel, André veuf FAURÉ  
**10/06/2020** GATHION Alice, Francia veuve SAPEY  
**12/06/2020** MOREAU Jacqueline, Henriette veuve PETIT  
**14/06/2020** OPRANDI Giovanni  
**16/06/2020** MARÉCHET Hervé, Marie, Louis  
**20/06/2020** PEREIRA Marcel  
**27/06/2020** THEILLÈRE Denise, Léona, Marcelle veuve HÉRIN  
**02/07/2020** TSAKERIDIS Anna veuve HEYRAUD  
**04/07/2020** CHEVENARD Marie-Jeanne veuve ARQUILLIERE  
**08/07/2020** SIVARD Jean, Marcel  
**21/07/2020** BOUCHUT Marie, Jacqueline, Thérèse veuve MARITAN  
**26/07/2020** GUINTA Concétina veuve CHOMIENNE  
**03/08/2020** MICHEL Marinette, Josette  
**05/08/2020** MALDONNAT Sandrine, Annick, Noëlle  
**06/08/2020** DOUZET Gilles, Pierre  
**06/08/2020** MALLÉ Nicole, Simone, Jeanne veuve MICHALON  
**16/08/2020** VALETTE Jacqueline, Françoise, Marie, Rose veuve COGNET



## VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER DANS LE PROCHAIN SAINT-PIEST EN JAREZ & VOUS ?

Adressez vos articles en format texte (1200 caractères espaces compris) et vos photos (400 Ko minimum) avant le 30 novembre à Géraldine Deville : [gdeville@mspj.fr](mailto:gdeville@mspj.fr)

# 9<sup>ème</sup> FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Le NEC est heureux de vous présenter la 9<sup>ème</sup> édition  
du Festival de Théâtre Amateur

VENDREDI 2 OCTOBRE 2020

ENTRÉE LIBRE

19H00

🕒 1h35

AMITIÉS SINCÈRES

De François Prévôt-Leygonie et Stephan Archinard  
Par Les Théâtres Roannais de Roanne

COMÉDIE

21H05

🕒 1h20

O VIEILLESSE ENNEMIE...  
OU PAS

De et par le Groupe Théâtre Labiine de Renaison

COMÉDIE HUMORISTIQUE  
ET RÉFLEXIVE

SAMEDI 3 OCTOBRE 2020

ENTRÉE LIBRE

14H00

🕒 1h45

À CHACUN SA PLACE ! **ANNULÉ**

De et par la Cie Les Parents Vrillent  
de Saint-Marcellin-en-Forez

COMÉDIE

16H15

🕒 1h15

DEUX FEMMES  
POUR UN FANTÔME

De René Obaldia  
Par le Pied à Coulisses - AmicalThéâtre de Saint-Etienne

COMÉDIE

18H00

🕒 1h00

PETITE BRUME

De Jean-Pierre Rochat  
Par la Cie Émoi de Saint-Etienne

TRAGÉDIE CONTEMPORAINE

19H30

🕒 1h00

PIÈCES COURTES

De D. Keene  
Mise en scène par Alain Besset  
Par la Cie L'œil en Coulisse de Saint-Etienne

THÉÂTRE CONTEMPORAIN

21H00

🕒 1h00

AU PAYS DE CANDICE **ANNULÉ**

De Viviane Tardivel  
Par la Cie Rire en Folle de Saint-Romain le Puy

COMÉDIE